

## Bulletin académique n° 320 / Décembre 2023

### Mobilisation du 12 décembre 2023 : le projet avancé de réforme des LP annonce encore une baisse des heures de cours pour les élèves



#### Réforme des lycées pros : l'ensemble des organisations syndicales et la FCPE claquent la porte de la CSL

En l'état, ce texte induit des pertes lourdes en termes d'horaires disciplinaires pour les élèves : suppressions de deux heures hebdomadaires en seconde et première, de 4 semaines de cours en terminale soient un total de 203 heures sur les trois ans du bac pro, l'équivalent de 7 semaines d'enseignement. Pour le ministre, le « choc des savoirs » en lycée pro s'illustrerait donc par moins d'école et plus d'entreprise.

Tous ces bouleversements auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçants en lycée professionnel. [Lire le communiqué de l'intersyndicale.](#)

**Grève et manifestation dans notre académie : 11h30 rdv pour une assemblée générale à la Bourse du Travail, rassemblement devant le Rectorat à 14h et marche jusqu'à la Victoire.**

**Pour les adhérents du SNUEP les frais de déplacement seront pris en charge.**



#### Les syndicats de la voie professionnelle et la FCPE claquent la porte du ministère

La FSU (SNUEP, SNES, SNEP), le SE-UNSA, le SNETAA-FO, la CGT Éduc'action, le SGEN-CFDT, la Fep-CFDT, le SNALC, Sud éducation, le SNEC-CFTC, la CNT-FTE et la FCPE ont claqué la porte de la commission spécialisée des lycées mercredi 29 novembre. Ils dénoncent « le texte relatif à la transformation profonde des trois années de cursus bac... [Lire la suite](#)



#### L'intersyndicale contre la réforme de la voie pro s'élargit et quitte, avec la FCPE, la commission spécialisée des lycées

L'ensemble des organisations syndicales et la FCPE « claquent la porte de la commission spécialisée des lycées », indique un communiqué publié mercredi 29 novembre.

Car « pour le ministre, le 'choc des savoirs' en lycée pro s'illustrerait par moins d'école et plus d'entreprise », estiment-elles au regard de la suppression de 85 heures d'enseignement professionnel en terminale et de 7 semaines d'horaires disciplinaires sur les trois ans du bac pro. Elles ajoutent que « le parcours distinct organise une inégalité de réussite aux épreuves », du fait que « certains élèves maintenus en lycée bénéficieront de la proximité de leurs enseignant.es quand celles et ceux en stage seront privé.es de période de révision. » Enfin, elles s'inquiètent de ne pas connaître les futures modalités d'organisation de l'oral de projet ou concernant les parcours différenciés.



## **Refonte de la terminale pro : l'ensemble des syndicats quitte la réunion de la Commission spécialisée des lycées**

---

Tous les syndicats d'enseignants de la voie professionnelle ont "claqué la porte de la CSL" qui s'est tenue mercredi 29 novembre 2023, annoncent-ils dans un communiqué commun. Ils dénoncent "d'une seule voix et avec force le texte relatif à la transformation profonde des trois années de cursus bac pro" et "exigent du ministre qu'il renonce à présenter ces textes au CSE du 14 décembre". Pour eux, ces textes engendreront "des pertes lourdes en termes d'horaires disciplinaires pour les élèves" et auront "un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçants en LP".



## **Lycée pro : appel à la grève le 12 décembre 2023**

---

Pour protester contre le projet de réforme du lycée professionnel, une intersyndicale appelle les personnels à se mettre en grève le mardi 12 décembre. [Lire la suite](#).

**Les textes sur la classe de terminale bac pro percutent tous les niveaux. Leur réforme c'est 7 semaines de cours en moins sur les 3 ans. [Lire le communiqué du SNUEP-FSU](#)**

**Projet de Motion pour le CA : [RETRAIT DE LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS](#)**

## **Indemnité PP terminale CAP : effectif sur la paie début 2024**

---

Début 2023, lors des discussions sur les augmentations inconditionnelles, le SNUEP-FSU a obtenu l'alignement de l'indemnité des professeurs principaux de terminale CAP sur le montant des autres classes de lycée pro. Cela représente un gain annuel de 591 €.

Alerté par des adhérent·es de la non effectivité sur les paies de septembre et octobre, le SNUEP-FSU a saisi le ministère en novembre. Parmi toutes les mises à jour d'indemnités, celle concernant les PP de terminale CAP avait été oubliée. À la demande du SNUEP-FSU, la correction est désormais réalisée et le montant sera le bon sur la paie de janvier ou celle de février 2024, avec régularisation depuis la rentrée.

## **Classe exceptionnelle : les syndicats de la FSU interpellent le ministre**

---

Le ministère campe sur sa volonté de promotion « au mérite » allant même jusqu'à indiquer que tous les enseignants n'ont pas vocation à terminer leur carrière à ce grade. Ce passage s'effectuerait par le choix arbitraire des chefs d'établissement et des IEN. Ceux-ci devraient émettre un avis « très favorable » pour que les collègues soient dans le tableau d'avancement. Le passage serait bloqué avec un avis favorable ou opposition, laissant les enseignants à la merci de leur chef d'établissement et inspecteurs pour cette promotion. Le SNUEP-FSU exige une grille basée sur le modèle de la hors-classe avec des avis pérennes qui permettent un passage automatique à partir d'une ancienneté de 3 ans dans le 7<sup>ème</sup> échelon. Avec le recul de l'âge de la retraite, des collègues pourraient rester bloqués 15 ans et n'avoir que la GIPA comme perspective d'augmentation salariale. Le SNUEP-FSU exige la modification du projet, avec une réelle égalité F/H et le retrait de ces propositions iniques, contraires aux promesses du ministère sur la fluidité des fins de carrière.

**Le SNUEP avec la FSU continuera de se battre pour un tout autre projet. Pour le SNUEP-FSU, l'ensemble des collègues doit avoir la perspective d'accéder à la classe exceptionnelle et à l'indice sommital du corps.**

## **Les accidents du travail en formation par apprentissage**

---

Christian Sauce, enseignant en lycée professionnel pendant plus de trente ans, se voit comme un « lanceur d'alerte ». Depuis plusieurs années, il sensibilise les enseignants sur ce qui se joue dans l'enseignement professionnel et l'apprentissage. Aujourd'hui, il livre aux lecteurs et lectrices du Café pédagogique son analyse des liens entre apprentissage et accident de travail. [Lire la suite](#)

## **Une rupture conventionnelle peut être refusée à un agent dans l'intérêt du service (CAA de Marseille)**

---

La cour administrative d'appel de Marseille juge dans un arrêt du 27 juin 2023 que la rupture conventionnelle n'est pas un droit pour le fonctionnaire. L'administration peut rejeter dans l'intérêt du service une demande de rupture conventionnelle présentée par l'agent. La cour précise qu'il n'appartient pas au juge de l'excès de pouvoir de censurer l'appréciation ainsi portée par l'autorité administrative, sauf en cas d'erreur manifeste. CAA de Marseille, 27 juin 2023, n° [22MA02314](#).

**A quoi bon un tel dispositif si la mise en application reste entre les mains de l'employeur public ?**

## **Pourquoi les élèves de SEGPA réussissent-ils moins bien que les autres ? (Recherche)**

---

"Les performances scolaires des élèves de SEGPA sont-elles liées aux croyances qu'ils ont sur eux-mêmes ?" Une telle interrogation va à l'encontre de la définition même des "sections d'enseignement général et professionnel adapté" puisque celles-ci "accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien". Sara Mekki et André Tricot (laboratoire Epsilon, Université Paul Valéry, Montpellier 3) se demandent pourtant "en quoi la menace du stéréotype et le sentiment d'impuissance acquise pourraient être impliqués dans les performances" de ces élèves. [Lire l'article](#)

## **Les CPE, ces managers à leur insu qui voient leurs missions s'accumuler**

---

Alors que la crise Covid avait été l'occasion, pour les CPE, de voir leurs missions se "recentrer" sur le suivi des élèves, depuis, ces agents voient leurs tâches s'accumuler, regrettent plusieurs syndicats interrogés par AEF info. En outre, la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire prend de plus en plus de place dans leur travail, un sujet sur lequel ils estiment pourtant manquer de temps et de formation, alors que les relations avec les parents se compliquent. Les syndicats protestent aussi contre la "dérive managériale" qui consiste à faire des CPE les "chefs de service des AED".

## **Dans son prochain CPRDFOP, la Nouvelle-Aquitaine veut labelliser un "réseau d'entreprises accueillantes"**

---

Pour élaborer cette feuille de route à cinq ans, État et région ont réuni plus de 700 acteurs de l'éducation, de l'orientation, de la formation et de l'emploi, d'octobre 2022 à juin 2023. Toutes les composantes du Crefop ont participé à sa conception. Cinq conférences territoriales ainsi qu'une conférence régionale "Filières" ont été organisées. Chacun des 12 départements de la région ainsi que le Ceser ont été consultés pour rédiger [ce CPRDFOP 2023-2028](#) de Nouvelle-Aquitaine.

Le Ceser critique cette approche un peu trop focalisée "employeur" à son goût. La question des tensions de recrutement "ne peut être la seule variable déterminant les objectifs politiques et stratégiques", estime sa commission emploi formation, qui a rédigé cet avis sur le CPRDFOP.

"De nombreux cursus de formation continue s'ouvrent, sur demande de certaines organisations professionnelles en particulier, mais tous ne se remplissent pas", note-t-elle, relevant un écart "parfois important" entre les attentes des personnes qui viennent se former et celles des employeurs. Un décalage témoignant "d'une stratégie pas toujours efficace" dans la définition de l'offre de formation, juge le Ceser, rappelant qu'une branche est paritaire et inclut les représentants des salariés du secteur concerné.

## **Carte des formations des lycées professionnels : vers un quart de diplômés "transformés" à l'horizon 2026 ?**

---

L'accélération de la transformation de la carte des formations des lycées professionnels souhaitée par Emmanuel Macron dans le cadre de la réforme du lycée pro doit "se matérialiser" dès la rentrée 2024. "Un quart des diplômés" jugés non-insérants doivent être "transformés" d'ici la rentrée 2026, selon Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels. Pour plusieurs acteurs, l'ampleur de cette transformation reste floue. Ils mettent en garde contre une mise en œuvre trop rapide et les risques d'un pilotage ayant pour seule boussole un objectif chiffré.

Pour Régions de France, qui rappelle que les régions ont compétence sur la carte des formations, les objectifs chiffrés fixés par le ministère ne doivent pas être la seule boussole.

C'est un sujet qui doit attirer toute notre vigilance car rien n'est fait pour développer la carte des formations des LP. Dans le même temps, il nous faut dénoncer la politique suivie par l'exécutif car tout ce qui est proscrit pour les LP ne l'est pas pour les CFA ! Par exemple :

- Fermeture des sections de tertiaires dans les LP, alors qu'elles représentent 70 % des formations par apprentissage.

- La transition environnementale et les énergies renouvelables : l'éducation nationale nous endort avec du bla bla, alors que le MEDEF ouvre des formations dans ces domaines. Ainsi l'organisation patronale étend en Auvergne-Rhône-Alpes son offre de formation à la transition environnementale et l'UIMM de son côté inaugure un centre de formation aux métiers de la batterie !!!

## **Les ministres réactivent un service d'accompagnement pour trouver son CFA ou son employeur**

---

Afin de "sécuriser et limiter les ruptures de parcours" chez les jeunes, les ministres Olivier Dussopt et Carole Grandjean ont "réactivé un service individualisé d'accompagnement pour trouver son CFA, son employeur, ou tout simplement sa voie à l'école ou dans l'emploi dans chaque région", peut-on lire dans un communiqué publié lundi 23 octobre.

**Pourquoi vous ne faites pas la même chose pour les Lycées professionnels ?**



**Adhésion 2023-2024, c'est parti !**

**Le SNUEP, avec la FSU, la force collective pour la défense des personnels, du métier et du système éducatif !**

Se syndiquer au SNUEP-FSU, syndiquer de nouveaux collègues, **c'est se donner les forces collectives** dont notre profession a besoin pour revaloriser tous les aspects de notre métier, nos carrières, nos salaires et pour l'amélioration des conditions d'études de nos élèves.

**Adhérez et faites adhérer !**